

## Annexe 1

### PROGRAMME ACTION 2017



<b>Rattachement à la charte :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Charte : Charte 2014-2025<ul style="list-style-type: none"><li>○ Axe : O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Objectif : M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti<ul style="list-style-type: none"><li>○ Projet : 1-P322-1 Conforter la politique territoriale de préservation et de valorisation du patrimoine bâti - faire du patrimoine bâti un vrai potentiel d'accueil des nouveaux habitants</li></ul></li></ul></li></ul></li></ul>	
<b>Calendrier prévisionnel :</b>	01/01/2017 - 31/12/2017
<b>Référent :</b>	Anne RIWER, Aurélie WISSER

#### Contexte :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30% du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources. Comment peut-on concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et comment réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), le pari de trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel ?

Par ailleurs, l'organisation territoriale pour la rénovation thermique a évolué en 2015 et voit émerger des plateformes locales de rénovation thermiques dans lesquelles la prise en compte et l'accompagnement spécifique du patrimoine bâti devra trouver une place.

#### Bilan des années antérieures :

A la vue du bilan depuis 2004, l'ensemble des communes du Parc ont accès, depuis janvier 2014 au dispositif Mut'archi et 8 communautés de communes ont choisi d'établir un partenariat avec le SYCOPARC pour étendre le dispositif à leurs communes hors Parc.

Les projets inscrits dans le programme Interreg 4 : guide éco-rénover et formations spécifiques éco-rénovation ont rencontré un franc succès depuis 2014, et les formations se sont poursuivies en 2015, et sont projetées en 2017, dans le cadre d'un partenariat avec l'INSA, et avec le Parc naturel régional du Ballon des Vosges.

Par ailleurs, les outils créés dans le cadre Pôle d'Excellence Rural, porté par le SYCOPARC : portail numérique, exposition itinérante et malle pédagogique "Eco-rénover dans les Vosges du Nord", sont opérationnelles depuis fin 2015.

Depuis 2016, la malle pédagogique est le support de cycles d'animation dans les classes de collège du territoire.

L'exposition et la malle pédagogique servent régulièrement de support à des animations grand public.

#### Objectifs :

L'objectif de la politique mutualisée, basée sur le conseil architectural gratuit aux habitants est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale, à travers une action globale, qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information-sensibilisation, assistance-conseil aux

porteurs de projet, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis et l'éco-rénovation (artisans, architectes, services instructeurs).

L'ensemble de la mission s'articule autour :

- de la préservation du patrimoine,
- de la prise en compte de l'efficacité énergétique,
- du bien être des habitants,
- de l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelle du bâti ancien (pierre, pan de bois...)

On distingue ainsi trois objectifs principaux qui sont les suivants :

**Les objectifs prioritaires transversaux** : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques), et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, et sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel, pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

**Objectifs prioritaires par Intercommunalités** : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

**Objectifs transversaux CdC / SYCOPARC** : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Concernant les communes hors Parc, le dispositif retenu prend la forme d'un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- la définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- un conseil architectural personnalisé
- une assistance technique au porteur de projet,
- une campagne d'information et de pédagogie

#### Descriptif :

Phases liées :

Accompagner les formations continues en éco-rénovation

Former et sensibiliser à l'éco-rénovation, organiser les savoirs faire autour de l'éco-rénovation.

Création de menuiseries extérieures bois local, performantes et adaptées au patrimoine ancien

Architecte conseil mutualisé sur les communes hors parc (périmètre élargi)

#### Budget prévisionnel :

**2017 Architecte conseil mutualisé : 60 000 €**

## Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>
	Région Grand - Est	9 000 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	9 000 €
	EPCI	42 000 €

**2017 Architecte conseil mutualisé : 60 000 €**

<b>Architecte conseil mutualisé</b>	
Ressources humaines :	Rita JACOB, Anne RIWER, Aurélie WISSER
Calendrier :	01/01/2017 - 31/12/2017

## Descriptif :

Afin d'appliquer les conseils architecturaux gratuits, et les actions de sensibilisation à l'ensemble des communes des communautés de communes adhérentes au dispositif Mut'archi, il a été mis en place un programme d'actions inter-EPCI sous l'égide du SYCOPARC sur une durée de 3 ans, sous la forme d'une convention comprenant :

- la définition d'une politique raisonnée sur la mutation des patrimoines,
- un conseil architectural personnalisé
- une assistance technique au porteur de projet,
- une campagne d'information et de pédagogie.

Le SYCOPARC porte 1 poste d'architecte conseil mutualisé avec les EPCI suivants :

- > Alsace bossue
- > Pays de Hanau
- > Pays de la Petite Pierre
- > Région de Saverne
- > Pays de Bitche
- > Pays de Niederbronn-Les-Bains
- > Sauer-Pechelbronn
- > Pays de Wissembourg

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60 000 €</b>
	Frais de personnel à raison d'un ETP + frais de fonctionnement de la structure	60 000 €

## PROGRAMME ACTION 2017



### Rattachement à la charte :

- Charte : Charte 2014-2025
  - Axe : O 0.0 Les moyens au service du projet
    - Objectif : M 0.0.1 - La communication
  - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - Objectif : M 1.4.2 - Instaurer un débat permanent
      - Projet : 2-P001-1: Accroître la compréhension du projet Parc et la visibilité de l'action du SYCOPARC auprès des élus, des partenaires et du grand public

Calendrier prévisionnel :

01/01/2017 - 31/12/2017

Référent :

Eric BRUA

### Contexte :

Dans sa charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l'élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'ils résident ou travaillent dans un parc, ils doivent mieux le connaître, savoir ce que le parc peut faire pour eux et ce qu'ils peuvent faire pour le parc.

### Bilan des années antérieures :

#### Objectifs :

Donner de plus de visibilité aux actions menées par le Parc.

Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires.

Informers les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

#### Descriptif :

Concevoir, réaliser, diffuser les outils de communication (print/web/audio/vidéo) adaptés aux différentes cibles.

En 2017 : 2 phases sont prévues :

1 - Amélioration de la notoriété du Parc (via notamment un renforcement de la communication numérique)

2 - Réalisation et diffusion du carnet du Parc

#### Budget prévisionnel :

**Améliorer la notoriété du Parc : 29 000 €**

**Réalisation et diffusion du carnet du Parc 2017 : 25 300 €**

### Plan de financement :

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29 000 €</b>
	Région Grand-Est	18 840 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin	10 160 €

**Améliorer la notoriété du Parc : 29 000 €**

**Réalisation et diffusion du carnet du Parc 2017 : 25 300 €**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 300 €</b>
	Région Grand-Est	25 300 €

<b>Améliorer la notoriété du Parc</b>	
Ressources humaines :	Eric BRUA
Calendrier :	01/01/2017 - 31/12/2017

### Objectifs:

Donner de la visibilité aux projets/actions du Sycoparc en diffusant des informations aux élus, partenaires permanents, aux abonnés de la newsletter.

Cette version numérique de l'ancien bulletin distribué aux communes et partenaires apporte davantage de dynamisme à la communication du Parc.

Elle permet de garder un lien direct avec les partenaires en les tenant informés de l'état d'avancement des projets et des actualités du SYCOPARC.

### Descriptif :

L'amélioration de la notoriété du Parc passera principalement par :

- 1- L'édition de lettres numériques qui va permettre d'informer les différents publics sur les projets en cours.
- 2 - Une diffusion optimale des différents outils de communication
- 3 - Le renforcement de la stratégie numérique et du webmarketing en lien avec le nouveau site internet
- 4 - Une contribution à l'organisation des événements dans le cadre des 50 ans des PNR

**Dépenses prévisionnelles :**

<b>TOTAL Programmation</b>	<b>29 000€</b>
Prestation de diffusion des outils dont le carnet	5 000 €
Webmarketing / promotion / insertion	7 000 €
Vidéos / infographies / iconographies	7 000 €
Lancement du site internet	2 000 €
Contribution 50 ans des PNR	3 000 €
Stage 6 mois (salaire + charges)	5 000 €

### Réalisation et diffusion du carnet du Parc 2017

Ressources humaines :	Eric BRUA
Calendrier :	01/01/2017 - 31/12/2017

Objectifs :

Outil de référence de présentation du Parc des Vosges du nord, le carnet du parc :

- présente la globalité des missions portées par le Parc dans un seul support ;
- propose un agenda de sorties nature - culture - architecture ;
- décrit les différentes structures qui accueillent du public ;
- liste les offres de randonnées, les partenaires, ...

Il est diffusé en version papier et numérique auprès des habitants, des visiteurs, des partenaires, des structures accueillant du public sur l'Alsace et périmètre élargi.

Descriptif :

Conception/réalisation/impression/diffusion du livret - environ 144 pages A5.

Conception réalisation impression d'affichettes & de flyers.

Les affiches d'appel seront diffusées dans les Offices de tourisme, mairies, CdC, associations partenaires du SYCOPARC (tourisme, culturel, environnemental), en périphérie et dans les collèges et lycées du Parc.

Les flyers incitant les internautes à s'inscrire à la lettre « CURIEUX DE PARC » et à consulter le Carnet interactif, la rubrique ACTUALITES, seront diffusés sur le territoire et plus largement dans des lieux institutionnels, culturels, ... des villes périphériques, lors de manifestations, ...

Promotion du support sur le web : Le site internet, le Carnet du Parc interactif où se retrouve toute l'offre culturelle du territoire via le LEI et SITLOR, la Lettre « Curieux de Parc », Rubrique « Actualités ».

La diffusion sera effectuée totalement par un diffuseur professionnel (parallèlement à d'autres documents annuels, tels que les Amuse-Musées, Best of Wandern et autres...).

**Dépenses prévisionnelles :**

<b>TOTAL Programmation</b>	<b>25 300 €</b>
Conception du carnet du Parc	5 000 €
Impression du carnet	15 000 €
Affiches conception et impression	700 €
Flyers conception et impression	1 100 €
Prestation d'intégration sur le site internet	1 200 €
Lancement presse	300 €
Journée bénévoles	2 000 €

# PROGRAMME ACTION 2017



## Rattachement à la charte :

- Charte : Charte 2014-2025
  - Axe : O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
    - Objectif : M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé
      - Projet : 2-P144-1 : Faire vivre, à travers la relation entre le SYCOPARC et l'Éducation Nationale, le lien entre les élèves, la communauté éducative et leur territoire

Calendrier prévisionnel :

02/01/2017 - 31/12/2017

Référent :

Valérie MEYER

## Contexte :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC, renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Éducation à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc.

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit.

## Bilan des années antérieures :

En 2015, les documents contractuels suivants sont élaborés : au niveau national la charte partenariale relative à l'éducation au territoire et au développement durable a été signée entre la fédération des PNR, les ministères de l'écologie et de l'éducation nationale. Au niveau académique, une convention SYCOPARC/Rectorat de Strasbourg a été signée et une convention Rectorat de Nancy-Metz avec les 3 PNR de l'Est est en préparation. Au niveau local, une convention SYCOPARC/structures d'éducation à l'environnement a été signée.

## Objectifs :

- renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (*établissements scolaires, association Education à la Nature et à l'Environnement*).

- sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent.

- développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

## Descriptif :

Opération 1 : Rendez-vous pédagogiques (formation des enseignants et des animateurs)

Opération 2 : Sensibilisation de 25 classes de 6èmes, (soutien à 5 projets scolaires et 5 projets de 6ème)

Opération 3 : Plantons des haies (5 plantations scolaires et 2 plantations grand public)

Opération 4 : A l'école du dehors (formation des animateurs, des enseignants et 5 projets scolaires)

Opération 5 : Poursuivre la sensibilisation sur l'éco-rénovation dans les collèges, 2 classes en 2016, formation des animateurs, des enseignants, 3 ateliers grand public et une journée scolaire/grand public. *Cette phase fait l'objet d'une présentation dans l'action « Habiter autrement ».*

**Budget prévisionnel :**

**Dehors les Vosges du Nord : 23 095 €**

**Plantons des haies : 6 800 €**

**Rendez-vous pédagogiques : 1 000 €**

**Sensibilisation des 6èmes et soutien aux projets scolaires : 7 750 €**

**Plan de financement :**

**Dehors les Vosges du Nord : 23 095 €**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 095 €</b>
	Région Grand-Est	13 095 €
	Piverts	10 000 €

**Plantons des haies : 6 800 €**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 800 €</b>
	Région Grand-Est	6 800 €

**Rendez-vous pédagogiques : 1 000 €**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>
	Région Grand-Est	1 000 €

**Sensibilisation des 6èmes et soutien aux projets scolaires : 7 750 €**

<b>Plan de financement :</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 750 €</b>
	Région Grand-Est	4 000 €
	Conseil Départemental du Bas-Rhin (uniquement sur le volet sensibilisation des 6èmes)	3 750 €

### Critères d'évaluation :

Indicateurs de suivi :

- capacité du partenariat à favoriser l'atteinte des objectifs
- écart entre la participation souhaitée et réalisée
- conventionnement avec les partenaires éducatifs
- perception des partenaires (*programmer des rencontres annuelles*)
- présence homogène des projets sur le territoire du Parc

Indicateurs de résultat :

- taux d'utilisation et de satisfaction des formations et actions offertes
- qualité des actions proposées
- réalisation des outils et des ressources

<b>Dehors les Vosges du Nord (projet sous maîtrise d'ouvrage des Piverts)</b>	
Ressources humaines :	Valérie MEYER
Calendrier :	02/01/2017 - 31/12/2017

### Objectifs :

L'objectif est de combiner le contact avec la nature et l'apprentissage autonome (c'est l'enfant qui est l'acteur de ses apprentissages). L'observation et l'analyse des progrès des enfants font partie intégrante du projet et permettent de s'adapter en continu.

Permettre l'épanouissement des enfants.

Permettre aux enfants d'acquérir des connaissances et des compétences en sciences, mais également dans toutes les disciplines scolaires.

Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages.

Faire découvrir l'apprentissage autonome à un enseignant et aux parents d'élèves.

Permettre à l'enseignant d'acquérir de l'expérience pour qu'il puisse mener les séances hebdomadaires dehors en autonomie après la fin du projet.

Après une expérimentation pendant l'année scolaire 2015-2016 à l'école maternelle de Lohr (1 intervention /semaine), puis une expérimentation adaptée en 2016-2017 à l'école de Drulingen (intervention de l'animateur plus ciblée en début et fin de projet), les Piverts proposent de déployer ce projet à l'échelle du territoire des Vosges du Nord et de former les animateurs du réseau d'éducation à l'environnement pour que chaque structure puisse prendre en charge 1 classe.

Descriptif :

L'association les Piverts est le porteur principal du projet. Elle assure la méthodologie du projet, la formation des animateurs des autres structures d'éducation à l'environnement qui prendront chacune en charge 1 classe pendant 2 années consécutives, ainsi que la formation des enseignants et l'acquisition du matériel nécessaire.

2017 :

Formation des animateurs : 2 jours soit 600 €, 2.5 jours de préparation soit 700 €, frais de déplacement à 50 €, matériel à 20 €

Préparation avec l'enseignant : 1 jour de formation, 7 réunions de décembre à mai

Face-à-face pédagogique : 8 à 11 séances

Matériel soit 500 €, frais de déplacement soit 100 €, coordination Piverts 900 €.

2018 :

Suivi avec l'enseignant : 2 réunions

Face-à-face pédagogique : 3 séances

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL Programmation</b>	<b>23 095 €</b>
	Formation des animateurs	1 420 €
	Accompagnement de l'enseignant	4 375 €
	Intervention avec les élèves	8 250 €
	Groupe de travail animateurs	2 800 €
	Accompagnement de l'enseignant n+1	700 €
	Intervention avec les élèves n+1	2 250 €
	Coordination	300 €
	Matériel	2 500 €
	Frais de déplacements	500 €

<b>Plantons des haies</b>	
Ressources humaines :	Valérie MEYER
Calendrier :	02/01/2017 - 31/12/2017

Objectifs :

Poursuivre la plantation de haies en impliquant les scolaires et le grand public pour une meilleure connaissance des enjeux.

Descriptif :

- réalisation de 5 projets scolaires comprenant 1/2 journée d'animation sur le thème de la haie et 1/2 journée de plantation pour 5 établissements scolaires.

- organisation de 2 journées de plantation participative dans 2 communes différentes où un enjeu a été identifié (coulées de boues, revégétalisation, ...).

Achat des plants et petites collations : 1 000 €

Intervention de la Grange aux Paysages pour les scolaires : 4 000 €

Intervention de la Grange aux Paysages pour le grand public : 1 800 €

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL Programmation</b>	<b>6 800 €</b>
	Organisation de 5 ateliers scolaires	4 000 €
	Organisation de 2 plantations Grand-Public	1 800 €
	Achat des plants	1 000 €

<b>Rendez-vous pédagogiques</b>	
Ressources humaines :	Valérie MEYER
Calendrier :	02/01/2017 - 31/12/2017

Objectifs :

Les rendez-vous pédagogiques ont pour objectif de contribuer à la formation continue des enseignants et des médiateurs aux enjeux du territoire.

Descriptif :

Formation des enseignants : proposition et mise en œuvre d'un cycle annuel de formation des enseignants par les 2 enseignants-relais mis à disposition par les DAAC de Nancy-Metz et Strasbourg (frais de location de salles, d'entrées d'équipements, de création de documents).

Formation des médiateurs : poursuite du programme annuel des Rendez-vous Techniques pour les médiateurs (prise en charge des intervenants, frais de déplacements, location de salles, entrée d'équipements ...)

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL Programmation</b>	<b>1 000 €</b>
	Formation des enseignants	500 €
	Formation des animateurs	500 €

## Sensibilisation des 6èmes et soutien aux projets scolaires

Ressources humaines :	Valérie MEYER
Calendrier :	02/01/2017 - 31/12/2017

### Descriptif :

- 25 séances de sensibilisation des 6èmes à la connaissance du Parc réalisées par les partenaires pédagogiques (Maison de l'Eau et de la Rivière, Grange aux Paysages, Piverts, Maison de la nature du delta de la Sauer, Ethic Etape la vie en vert). 25 séances à 150 €/séances soit 3 750 €.

- 5 projets 6èmes : suite à la séance de sensibilisation, certaines classes poursuivent la connaissance du territoire en projet. Cette opération permet le soutien de 5 projets de 6ème à 400 €/projet soit 2 000 €.

- 5 projets scolaires : soutien à 5 projets scolaires autres que les 6èmes (maternelle, primaire, collège, lycées) à 400 €/projet soit 2 000 €.

<b>Dépenses prévisionnelles :</b>	<b>TOTAL Programmation</b>	<b>7 750 €</b>
	Sensibilisation des 6èmes	3 750 €
	Projets 6ème (5)	2 000 €
	Projets scolaires (5)	2 000 €